EARL LA BELLE NOIX
BELLE LUDOVIC
160 B allée des Cassières
38840 ST HILAIRE DU ROSIER

N° CING : 0107
N° INAO : 38394N0538

CERTIFICAT D'HABILITATION POUR LA RECOLTE 2023
conforme aux conditions de production
en AOP « NOIX DE GRENOBLE »

Valable du 1er septembre 2023 au 31 août 2024

Le Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble (CING) atteste que l'exploitation désignée ci-dessous :

EARL LA BELLE NOIX
BELLE LUDOVIC
160 B allée des Cassières
38840 ST HILAIRE DU ROSIER

- **a déposé auprès de nos services sa déclaration de récolte Noix de Grenoble 2022**

et

- **a effectué le paiement de sa cotisation producteur de l'année 2022**

En conséquence, sous réserve du respect des conditions de production selon le cahier des charges de l'AOP en vigueur, les noix de variétés **Franquette, Mayette ou Parisienne** et issues **de vergers identifiés par l'INAO** peuvent bénéficier de l'appellation d'origine protégée « Noix de Grenoble ».

En cas d'évolution de sa situation, l'opérateur s'engage à mettre à jour sa déclaration d'identification.

Le retrait de cette habilitation se traduirait par une incapacité à produire des noix sous l'AOP Noix de Grenoble.

Fait à Chatte, le 29 septembre 2023

Le Président du CING
Arnaud RIVIERE

Comité Interprofessionnel de la Noix de Grenoble
385 Rte de St Marcellin – 38160 Chatte
Tél : 04-76-64-06-64 / Mail : cing@noixdegrenoble.com